

Courrier arrivé :

03 JUIN 2024

Conseil Départemental de la Côte-d'Or

Envoyé en préfecture le 30/05/2024

Reçu en préfecture le 30/05/2024

Publié le

ID : 021-212102453-20240522-09_2024-DE

DEPARTEMENT
Côte-d'OR

CANTON
Is-sur-Tille

Commune d'EPAGNY

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
ERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MAI 2024**

KCH A24010590 KLK

NOMBRE

de conseillers en exercice	10
de présents	09
de votants	09

PADT

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, MERCREDI 22 MAI à 20h00, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EPAGNY ETANT REUNI AU LIEU ORDINAIRE DE SES SEANCES, APRES CONVOCATION LEGALE, SOUS LA PRESIDENCE DE M. STAIGER JEAN-DENIS, MAIRE

ETAIENT PRESENTS : MMES BRESSON V.-ROY M.G.

MM.BUIREY F.-CHAUME B.-CHAUME D.-MATHERON E.-SAUDEMONT G.
VOISOT V.

ETAIT EXCUSE : M. JOFFRIN F.

LE CONSEILLER CI-APRES AVAIT DELEGUE LEUR MANDAT RESPECTIVEMENT A :

ETAIT ABSENT EXCUSE : -----

UN SCRUTIN A EU LIEU, MME ROY M.G. A ETE NOMMEE POUR REMPLIR LES FONCTIONS DE SECRETAIRE

OBJET

**MODIFICATIONS VOIRIE
COMMUNALE DANS LE
PERIMETRE
D'AMENAGEMENT FONCIER
DE MARSANNAY-LE-BOIS**

09/2024

Convocation du Conseil avait été
faite le 17 mai 2024

Monsieur le Maire propose que la commune délibère sur le réseau des chemins ruraux inclus dans le périmètre de l'aménagement foncier de Marsannay-le-Bois.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

■ **DECIDE** d'approuver le réseau des chemins ruraux dans le périmètre de l'aménagement foncier de Marsannay-le-Bois conformément aux plans du réseau des chemins et de modification de la voirie

Courrier arrivé le :

03 JUIN 2024

Pôle Attractivité et Développement
durable des Territoires

Direction Eau, Environnement
et Alimentation

04 JUIN 2024

Courrier arrivé

Fait et délibéré, le 22 mai 2024
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Denis STAIGER

